

Projet autour de la Juiverie de Saint-Paul-Trois-Châteaux

Par Mylène LERT

Depuis les années 1980, la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux s'est portée acquéreur d'une grande partie d'un îlot d'habitation en vue d'une réhabilitation intégrant la valorisation d'une maison datée du XV^e-XVI^e siècle et la remise en place de l'Arche sainte hébraïque du XV^e siècle, unique en Europe.

Niché au cœur de la ville médiévale entre la place du marché et le palais épiscopal, ce quartier est irrigué par une rue qui porte encore le nom de *Juiverie*. La présence de la communauté juive est attestée dès le XIII^e siècle par les textes à Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Le projet de réhabilitation a été lancé suite à l'inscription sur la liste des Monuments Historiques de la tour dite *judeorum*, véritable proue du projet et à la création d'une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) sur le centre ancien de la commune. Au vu de la complexité du tissu ur-

bain, il semblait nécessaire de lancer une étude patrimoniale et archéologique en amont d'un projet architectural.



Tour judeorum quartier médiéval
de Saint-Paul-Trois-Châteaux
Cliché M. Lert



Suite à l'accord du Service territorial de l'architecture et du patrimoine (STAP) de la Drôme et du Service régional de l'archéologie (SRA) Rhône-Alpes, un appel d'offre a été lancé. L'Institut de recherches archéologiques préventives (INRAP) a été retenu pour cette étude. Chantal Delomier et Claude de Mecquenem travaillent actuellement à l'expertise du bâti et à l'identification de vestiges, notamment celui d'un mikvé (bain rituel juif).

Parallèlement, Drôme Aménagement Habitat (DAH) a lancé le projet de réhabilitation avec l'agence d'architecture Fanzutti d'Avignon. La création de 19 logements est prévue dans le bâti ancien à préserver et dans un bâtiment neuf. Des réunions de coordination entre les différents acteurs sont fixées régulièrement afin d'affiner le projet.

La réhabilitation de cet îlot sera la touche finale d'une politique de valorisation de l'habitat intra muros. En effet, grâce à la protection Monuments Historiques des sites remarquables alentour, aux différentes surveillances archéologiques et à la volonté des élus successifs d'aider les Tricastins à rénover leur propriété dans les règles de l'art, Saint-Paul-Trois-Châteaux a su préserver et valoriser son patrimoine.

Mylène LERT

Directrice
du Musée d'archéologie tricastine